

# DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## BAC VERT

### MATIÈRES RECYCLABLES PÊLE-MÊLE DANS LE BAC



#### PAPIER ET CARTON PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)



#### PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :



- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)



#### MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudières



#### VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs



### MATIÈRES REFUSÉES

- Papier ou carton souillés
- Plastiques sans numéro ou portant le numéro 6
- Jouets
- Contenants de peinture
- Bouteilles à gaz propane, aérosols et extincteurs
- Outils
- Vitres, miroirs, ampoules et pyrex
- Matières organiques
- Etc.



## BAC NOIR



### MATIÈRES REFUSÉES

La réglementation interdit de mettre les matières suivantes dans le bac noir :

- Médicaments et déchets biomédicaux
- Matières recyclables (ex. papier et carton, contenants de plastique, verre et métal)
- Résidus domestiques dangereux (ex. peinture, piles, huiles, pesticides, bouteilles à gaz propane)
- Matériaux de construction et de démolition (bois, gypse, ...)
- Appareils électriques, électroniques et informatiques
- Résidus verts (ex. feuilles mortes, herbes de jardin et arbres de Noël)
- Pneus et batteries d'auto
- Meubles et matelas

## BAC BRUN

### VOTRE MUNICIPALITÉ PLANIFIE L'ARRIVÉE DE VOTRE BAC BRUN (MATIÈRES ORGANIQUES)!

### MATIÈRES ORGANIQUES EN VRAC OU DANS DES SACS DE PAPIER SEULEMENT



#### RÉSIDUS ALIMENTAIRES

comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table

- Nourriture (cuite, crue, avariée)
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farines et sucre
- Produits laitiers, friandises et confiseries, café (grains, marc et filtre)
- Coquilles de crabe et homard, coquilles d'œuf, écailles de noix
- Sachets de thé et tisane, viandes, poissons et os, nourriture pour animaux



#### PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillé, carton souillé d'aliments (pizza, etc.)
- Essuie-tout, papier mouchoirs et serviettes de table souillées



#### RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois, plantes d'intérieur



#### AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



### MATIÈRES REFUSÉES

- Aucun sac de plastique, biodégradable ou compostable dans le bac roulant brun
- Résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, piles, pesticides, engrais) et pneus
- Matières recyclables (papier et carton propre, contenants de verre, plastique et métal)
- Matériaux de construction, vitre, verre et métal, tapis, moquette
- Couches, produits hygiéniques (tampons sanitaires et serviettes hygiéniques) et médicaments, papier ciré, soie dentaire, cire et gomme à mâcher
- Sacs d'aspirateurs et leurs contenus, charpie de sècheuse et feuilles de sèche-linge
- Feuilles jetables de balai (type Swiffer), animaux morts
- Textiles (même les vêtements avec fibres organiques)
- Plantes exotiques envahissantes (Berce du Caucase, Renouée Japonaise, Phragmite, Salicaire pourpre), roches, cailloux et pierres, bouchons de liège

## RÈGLES À SUIVRE

Les bacs bruns, verts ou noirs contenant des MATIÈRES REFUSÉES **ne seront pas vidés** et les matières à l'extérieur des bacs **ne seront pas ramassées**.

Vos surplus de MATIÈRES RECYCLABLES **seulement** peuvent être apportés à l'écocentre.

### CONSEILS

- Le bac noir doit être considéré comme la dernière alternative.
- Le poids des matières mises dans le bac noir détermine la facture à payer pour l'enfouissement.
- Plus il est lourd, plus la facture collective augmente!

### QUAND

Mettre les bacs en bordure de rue la veille de la collecte.

### COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs de récupération et de déchets doivent être placés côte à côte, **avec un espace d'au moins 60 centimètres autour de chaque bac**, et **LES POIGNÉES ET LES ROUES DEVRONT POINTER VERS LA MAISON** afin que rien ne bloque l'accès au bras électronique.

### DISPOSITION DES FEUILLES MORTES

Apporter vos sacs de feuilles mortes au garage municipal entre le 9 et le 15 octobre 2017.

### EN HIVER

Déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des bacs de façon à les rendre facilement accessibles. **Les bacs enneigés ou difficiles d'accès ne seront pas vidés.**

# CALENDRIER DE COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

# 2017

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### TRUCS ET CONSEILS

*Labelle*  
le cœur des Laurentides

NOTRE TERRITOIRE  
NOUS LE VEUT

**MRC DES  
LAURENTIDES**

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU  
IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE | LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR  
LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER | MONTCALM  
MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ  
VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

819-681-3380 POSTE 5532

TRAINDEVIEDURABLE.com

# CALENDRIER DES COLLECTES 2017 - LABELLE

JANVIER							FÉVRIER							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28					23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31		
29	30	31											30	31													

  

MARS							AVRIL							SEPTEMBRE							OCTOBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
				1	2	3	4	2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	
12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	
19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	29	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	
26	27	28	29	30	31		30							29	30	31					29	30	31					

  

MAI							JUIN							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	4	5	6	7	8	9	10	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
8	9	10	11	12	13	14	11	12	13	14	15	16	17	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
15	16	17	18	19	20	21	18	19	20	21	22	23	24	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
22	23	24	25	26	27	28	25	26	27	28	29	30		26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
29	30	31																		27	28	29	30	31			

## LÉGENDE

SECTEUR 1: MARDI  
SECTEUR 2: MERCREDI

Tel qu'indiqué au calendrier, la collecte est reportée au lendemain lors de congés fériés.



DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES



DÉCHETS SEULEMENT



DÉPÔT R.D.D.

Au garage municipal, 8565 boul. Curé-Labelle

Horaires été

Mai à septembre: 8h à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois)

Horaires d'hiver

Octobre à avril: 8h à 12h (1<sup>er</sup> vendredi du mois)

JANVIER 2018							FÉVRIER 2018						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	4	5	6	7	8	9	10
8	9	10	11	12	13	14	11	12	13	14	15	16	17
15	16	17	18	19	20	21	18	19	20	21	22	23	24
22	23	24	25	26	27	28	25	26	27	28	29	30	31
29	30	31											

MARS 2018						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## UN PROBLÈME ?

Pour un problème de collecte contactez le 819-681-3380 #5532  
Pour remplacer ou commander un nouveau bac, contactez le 819-681-3371 #5001.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Approximativement 855 tonnes de déchets domestiques et 339 tonnes de matières recyclables sont collectées annuellement dans votre municipalité!

# éco CENTRE

SERVICE GRATUIT JUSQU'À 26 VISITES PAR ANNÉE  
RÉSERVÉ AUX CITOYENS DE LA MRC DES LAURENTIDES



### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)\*

Peinture, aérosols, vernis, solvants, pesticides, produits nettoyants, huile à moteur, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, bombonnes de propane, piles, cartouches d'encre, extincteurs, etc.

\* Ces produits peuvent aussi être apportés dans les dépôts de RDD



### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

Bois, branches, arbres de Noël, métal, béton, bardeaux d'asphalte, brique, pierre, gypse, couvre-planchers (tapis, prélat, céramique, etc.), douches, baignoires, éviers, toilettes, etc.



### APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES, INFORMATIQUES

Électroménagers avec halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs d'air et déshumidificateurs), cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses, tous les petits électroménagers et appareils électriques, téléviseurs, vidéos, radios, ordinateurs, périphériques, cellulaires.



### MEUBLES

Tous les meubles (divans, matelas, tables, chaises, etc.)



### OBJETS DIVERS

BBQ, tondeuses, toiles de piscines, balançoires, etc.



### RÉSIDUS VERTS

ACCEPTÉS UNIQUEMENT DANS LES ÉCOCENTRES DE MONT-TREMBLANT ET DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE AINSI QU'À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR) TOUTE L'ANNÉE.

Feuilles mortes, tiges et brindilles.



### MATIÈRES RECYCLABLES

Papier, carton, contenants de verre, plastique et métal.



### PNEUS ET BATTERIES D'AUTO

Tous les pneus de voitures et de camionnettes et batteries d'auto.

## CONSIGNES

Résidentiel seulement. Entrepreneurs refusés.  
Preuve de résidence exigée.

Heures d'ouverture variables à vérifier auprès de votre municipalité  
ou

TRAINDEVIEDURBLE.com

# éco CENTRE

INTERDICTION AUX COMMERCES, ENTREPRENEURS ET INSTITUTIONS

HORAIRE (Sujet à changement)

► ÉCOCENTRE DE LA RIDR  
688 chemin Parc Industriel de Rivière-Rouge

LUNDI AU VENDREDI: 8h30 à 17h00

FERMÉ: 2 janvier, 25 et 26 décembre 2017 et 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2018

► ÉCOCENTRE MONT-TREMBLANT  
60 chemin Brébeuf, Mont-Tremblant

ÉTÉ (10 AVRIL AU 16 SEPTEMBRE 2017):  
Lundi au vendredi de 9h à 16h30

HIVER (3 JANVIER AU 8 AVRIL 2017 ET  
19 SEPTEMBRE AU 30 DÉCEMBRE 2017):  
Mardi au vendredi de 9h à 16h30

TOUTE L'ANNÉE: Samedi de 9h à 15h

## COLLECTE DE GROS REBUTS

### SUR DEMANDE SEULEMENT

Pour la collecte de gros rebuts, vous devez préalablement communiquer avec le Service des travaux publics au 819.681.3371 poste 5010, avant le 7 septembre. Le ramassage s'effectuera du 11 au 15 septembre, moyennant des frais de 30 \$.

## ATTENTION

SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS:

(à mettre au chemin la veille de la collecte seulement)



### MEUBLES DE MAISON OU DE JARDIN

Table, chaise, divan, matelas, sommier, lit, bureau, bibliothèque, desserte et étagère.



### ÉLECTROMÉNAGERS SANS HALOCARBURES

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, chauffe-eau.

Tout le reste doit être apporté à l'écocentre (voir encadré écocentre).